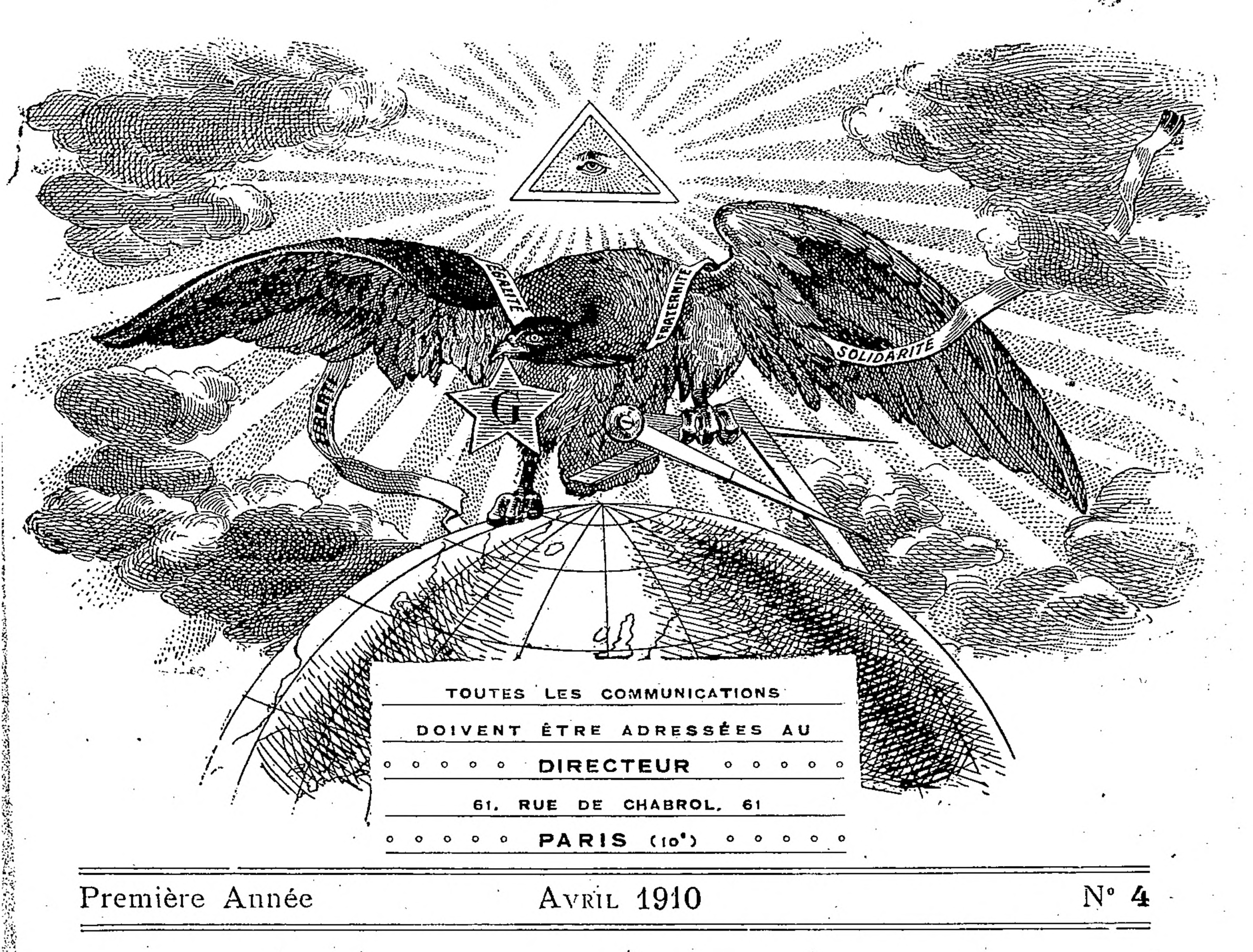


Première Année — Avril 1910 — N° 4

Le Septenaire de la Loge Juste et Parfaite

Pour constituer une Loge en état de fonctionner régulièrement, nos traditions les plus anciennes enseignent qu'il faut être sept, dont trois au moins, pleinement initiés, les quatre autres pouvant se contenter du deuxième degré, et même du premier pour deux d'entre eux.

Mais quels sont ces sept, quelles fonctions ont-ils à remplir pour permettre à la Loge de travailler traditionnellement. Les bijoux distinctifs des officiers d'une Loge du XVIIIe siècle, tels qu'ils se trouvent figurés ci-dessous, nous instruisent pleinement à ce sujet.

Les trois Maîtres indispensables étaient alors le Maître de la Loge et ses deux Surveillants; après eux venaient l'Orateur et le Secrétaire, qui pouvaient n'être que Compagnons, et finalement l'Expert et le Maître des Cérémonies, dont le rôle n'exigeait pas une initiation supérieure au grade d'Apprenti.

On constate que le Trésorier et l'Hospitalier ne sont pas considérés comme indispensables. Le côté financier a tenu, en effet, très peu de place dans des

Loges qui, très souvent, étaient éphémères. Pour tenir Loge, il suffisait de réunir le septenaire rituélique et de se conformer ensuite aux traditions. Celles-ci ignoraient primitivement toute autorité centrale, si bien que sept Maçons, de leur autorité privée, pouvaient à leur gré se constituer en Loge et procéder à des initiations parfaitement régulières, pourvu que les formes voulues fussent observées. Une Loge ainsi valablement constituée pouvait fort bien ne se réunir qu'une seule fois ; alors à quoi bon les officiers comptables des deniers de la Loge ? Dans la pratique la plus ancienne, les cotisations annuelles étaient inconnues. Les récipiendaires n'avaient qu'à payer, une fois pour toutes, les frais de l'agape qui suivait leur initiation et à gratifier chacun de leurs initiateurs d'une paire de gants. Aux banquets annuels, chaque convive payait sa quote-part. Les Loges n'avaient ainsi à supporter aucune espèce de frais, puisqu'elles se réunissaient dans des tavernes, où la première salle venue était transformée en sanctuaire, par le seul fait d'un tracé symbolique exécuté à la craie sur le plancher. Donc aucune dépense de loyer, pas d'administration, mais pas non plus de continuité ni de fixité dans l'existence des Loges. Si la Maçonnerie s'est répandue partout avant 1750 avec une rapidité vertigineuse, c'est grâce à cette immatérialité du début, à laquelle il fallut plus tard renoncer, en adoptant une organisation suivie et positive. C'est alors que le Trésorier prit une importance capitale et que l'on accorda à l'Hospitalier le pas sur l'Expert et le Maître des Cérémonies, ce qui n'est pas correct au point de vue symbolique.

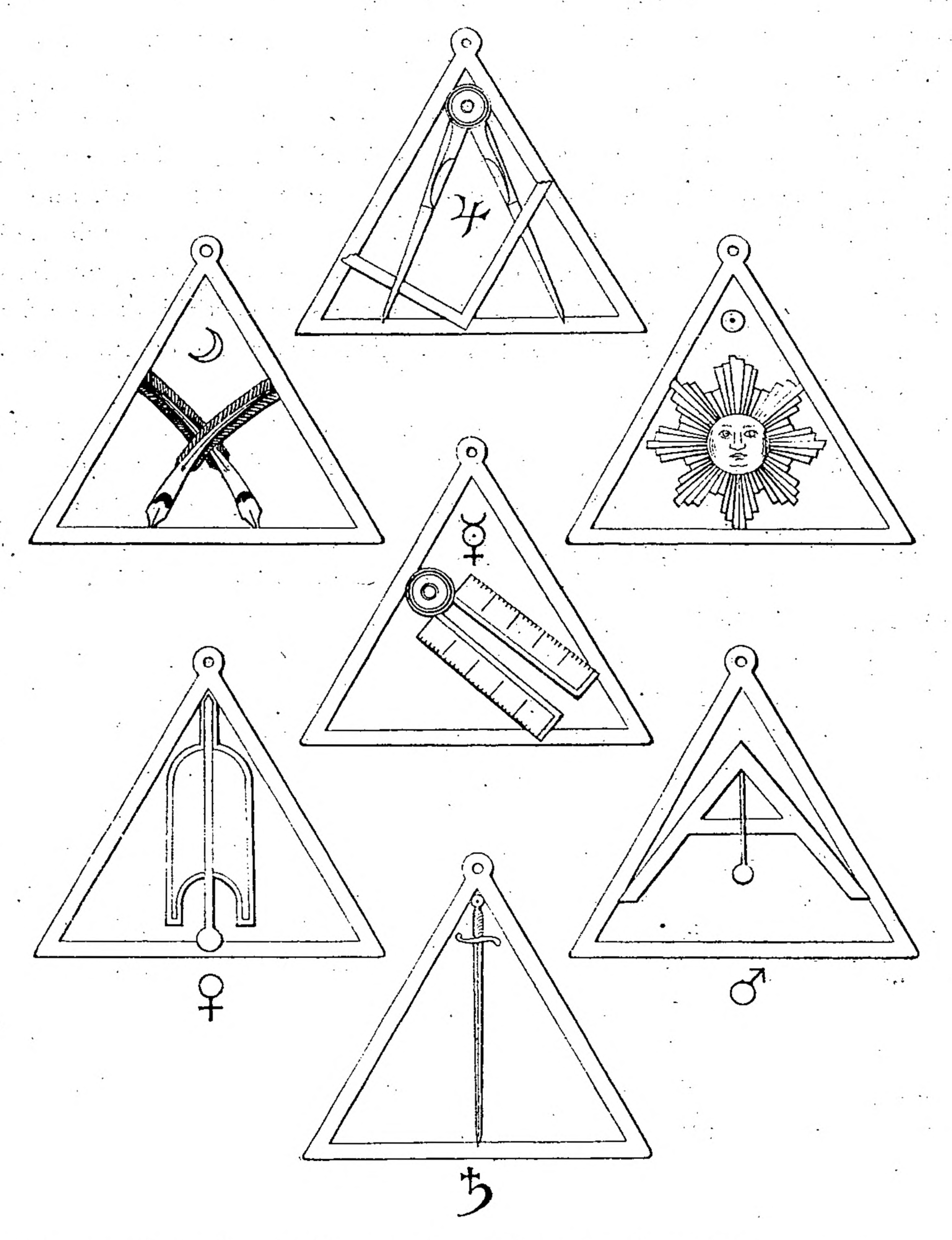
Pour nous en convaincre, passons en revue les attributions des sept, dont la collaboration harmonique crée l'unité organique appelée Loge.

Tout d'abord vient le chef choisi pour commander au nom de la collectivité. Ce sera le *Maître de la Loge*, celui que l'on a distingué des autres Maîtres en l'appelant quelquefois *Grand-Maître*, mais le plus souvent *Vénérable Maître*, appellation qui a prévalu. Seul, jadis, il restait couvert pendant les travaux, tous lui devant le respect. En lui doit s'incarner la volonté de la Loge ; c'est dire qu'il lui est interdit de suivre ses inspirations personnelles. S'il commande, c'est au nom de tous, en s'inspirant de la volonté générale ; l'obéissance ne lui est due, que parce qu'il se fait l'interprète fidèle du sentiment de ses mandataires. Il est décoré de l'équerre et du compas, instruments dont la signification est très étendue, mais qui font ici plus particulièrement allusion au tact et au discernement nécessaires pour diriger judicieusement le travail d'ouvriers libres, entre lesquels l'harmonie doit être maintenue.

Afin d'assurer la direction générale, sans entrer dans de trop minutieux détails d'exécution, le Maître partage le commandement de la Loge avec les deux Surveillants, qui transmettent fidèlement ses ordres ; mais chacun d'eux a sa mission particulière.

C'est ainsi qu'il incombe au *Premier Surveillant* de contrôler les ouvriers au point de vue de leur assiduité au travail , de leur ponctualité et de leur appil-

cation. Il lui incombe de faire à chacun les remontrances nécessaires en s'inspirant du niveau, qui veut que tous soient égaux par le zèle, et animés d'un même feu sacré pour l'Art Royal. Remarquons d'ailleurs que le niveau correspond idéographiquement au signe du soufre des Alchimistes, c'est-à-dire à l'ardeur interne constructive qui pousse les êtres à se développer et à produire (1). Le soufre était représenté par un triangle surmontant la Croix.



La rigueur inflexible du Premier Surveillant est tempérée par la douceur et l'aménité de son collègue décoré de la perpendiculaire ou du fil à plomb.

(1) Voir pour plus de détails notre récent ouvrage sur le *Symbolisme hermétique* dans ses rapports avec l'alchimie et la F∴ M∴, pages 4 à 17. Edité par la Librairie Initiatique, 61, rue de Chabrol, Paris-10°

Le *Deuxième Surveillant* est, en effet, chargé d'instruire les ouvriers, de parfaire leur éducation professionnelle. Il leur enseigne à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent et qui pourraient les arrêter. Dans la Maçonnerie moderne, c'est lui qui doit aider à comprendre les symboles et à en approfondir toujours de plus en plus la signification cachée ; aussi devrait-il toujours être choisi parmi les FF.·. dont la culture philosophique a été poussée le plus loin.

Sur la poitrine de l'*Orateur* brille un soleil, dont les rayons dessinent une double croix. Cet officier doit parler au nom de la raison et de la conscience, de la Loge. Rien ne doit se faire sans qu'il ait formulé son avis. De nos jours on le charge de veiller à l'application de la loi maçonnique, et c'est un livre ouvert qui caractérise sa fonction. Comme symbole, c'est beaucoup moins heureux que le soleil au rayonnement partagé en huit faisceaux, huit étant le nombre de l'ordre, de la coordination, de la stabilité, de l'enchaînement nécessaire des choses et de la logique. C'est un jugement clair et pondéré qu'il faut, en effet, à l'Orateur, plutôt que des connaissances juridiques basées sur la lettre des règlements. Les Loges fonctionnaient alors qu'aucune loi n'avait été consignée par écrit.

Le *Secrétaire* était jadis chargé, non seulement de la correspondance de Loge à Loge, mais encore de toute la comptabilité, de tout ce qui donnait lieu à écritures. Il consignait, en particulier, tout ce qui devait ne pas être oublié. De nos jours encore, il représente la mémoire de la Loge. Il lui appartient de rappeler à l'occasion les décisions prises et d'en requérir l'exécution Il a toujours été décoré de deux plumes en sautoir.

Une épée nue caractérise l'*Expert*, qui écarte tout profane, et garantit la sécurité des travaux. Il accueille avec sévérité quiconque sollicite l'entrée du Temple, qu'il n'accorde qu'à bon escient. Il personnifie la prudence, la sage circonspection, et il doit posséder une suffisante expérience pratique de tout ce qui se rapporte à la tradition.

Il ne reste plus que le *Maître des Cérémonies*, dont l'insigne est une règle graduée. Il déploiera envers les visiteurs d'autant plus d'affabilité, que l'Expert se sera montré plus rébarbatif. A chacun il assignera sa place et il prendra ses dispositions pour que tous les rites puissent s'accomplir régulièrement. Ce fut un officier d'une importance capitale, alors que toute réunion maçonnique se terminait en tenue de table. C'est lui, en effet, qui avait l'ordonnance du repas ; il présidait à la restauration des forces dépensées au service du Grand'Œuvre.

***

Tout Septenaire traditionnel a nécessairement ses correspondances avec les sept planètes de l'Astrologie et les sept métaux des Alchimistes. Voici, à ce sujet, les rapprochements qui s'imposent :

1. *Le Maître de la Loge* — Sagesse — Jupiter — Étain.
2. *Premier Surveillant* — Force — Mars — Fer.
3. *Deuxième Surveillant* — Beauté — Vénus — Cuivre.
4. *Orateur* — Apollon — Soleil — Or.
5. *Secrétaire* — Diane — Lune — Argent.
6. *Expert* — Saturne — Plomb.
7. *Maître des Cérémonies* — Mercure — Vif-Argent.

Pour plus de développements, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'étude de notre « *Symbolisme Hermétique* ».

Oswald WIRTH.

Chronique Maçonnique

ALLEMAGNE

La Grande Loge Royal York, la plus libérale des trois Grandes Loges prussiennes, a fait connaître les raisons qui l'empêchent d'entrer en relations officielles avec le Grand Orient de France. La première et la plus sérieuse réside dans la nécessité où elle se trouve de vivre en bonne intelligence avec les deux autres Grandes Loges qui bénéficient, comme elle, de la haute protection de S. A. R. Frédéric-Léopold, prince de Prusse. Or, comme ces deux autres Grandes Loges font des réserves à l'égard du Grand Orient, la Grande Loge Royal York, qui serait beaucoup plus accommodante si elle avait les coudées franches, sacrifie à l'opportunisme.

Elle craint aussi de se voir excommuniée, comme la Grande Loge Alpina, par la Maçonnerie anglo-saxonne, si elle venait à se rapprocher du Grand Orient de France.

Cette seconde raison est beaucoup moins bonne que la première, car ni l'Union éclectique de Francfort, ni la Grande Loge « Au Soleil » n'ont été mises à l'index parce qu'elles échangent des garants d'amitié avec le Grand Orient de France, et ce n'est pas, en tous cas, la Grande Loge d'Angleterre qui prendra, de ce fait, une mesure quelconque à leur égard. Le terrain a été discrètement sondé à Londres en cette matière, et la Maçonnerie anglaise a donné à entendre qu'elle n'ambitionnait aucunement de s'immiscer dans les affaires d'autrui. Sauf peut-être quelque Grande Loge yankee mal apprise, toute la Maçonnerie anglo-saxonne intéressante suivra certainement cet exemple.

Comme troisième raison — et celle-ci redevient excellente — la Grande Loge Royal York affirme que l'échange de garants d'amitié ne signifierait rien au point de vue pratique, puisque toutes les Loges de sa juridiction sont

libres d'accueillir des FF.·. visiteurs du Grand Orient de France et de fraterniser à cœur que veux-tu avec les Loges françaises.

Il est enfin une dernière raison : Le Grand Orient comprend la Maçonnerie autrement que les Grandes Loges prussiennes. Or, celles-ci estiment que leur conception maçonnique est la bonne et qu'il serait imprudent d'avoir l'air d'approuver l'attitude du Grand Orient, tant par rapport au G.·. A.·. de l'U.·., qu'en ce qui concerne son action politique.

Où en serait la Prusse, grand Dieu! si ses Loges, actuellement si pieuses et si loyalistes, venaient à se laisser influencer par l'exemple des Loges françaises ? Pour résister à Paris, d'une part, et à Rome de l'autre, la Prusse se se réfugie dans le protestantisme le plus outrancier. Puisse au moins cet état d'âme évangélique la sauver de l'antisémitisme où elle s'enlise, au grand étonnement de la Franc-Maçonnerie universelle, et pour la plus grande joie des cléricaux. Quel encouragement à toutes les audaces romaines !

***

Il nous semble, à nous, qu'on ne brille pas à Berlin par la confiance en soi-même. Comment, la Maçonnerie prussienne est supérieure à la Maçonnerie française, mais loin d'espérer nous convertir à sa façon de voir, ses chefs redoutent tout contact, parce que nous risquerions fort de séduire les Maçons prussiens ! Mais voilà certes à notre adresse un compliment admirablement tourné. Ah, vous craignez tant la Maçonnerie française ! Vous la jugez donc bien puissante, irrésistible même, et vous avouez votre propre faiblesse. Croyez-vous que cela rehaussera votre prestige aux yeux des cinq Grandes Loges non prussiennes de l'Allemagne ?



ESPAGNE

Le *Grand Orient d'Espagne* à Madrid continue à faire vaillamment son devoir contre les insolences cléricales, sous la direction de son Président le F.·. Dr Miguel Morayta. Il a publié une circulaire dans laquelle affirmant le triomphe de l'Espagne libérale et intellectuelle, il flétrit la réaction et le cléricalisme, bourreaux de notre sœur latine.



AMÉRIQUE

Dans *The American Freemason*, revue mensuelle dont il est le fondateur, le F.·. Jos E. Morcombe continue à éclairer la Maçonnerie américaine sur tout ce qu'elle ignore par rapport à la Maçonnerie universelle. Il combat ce qu'il appelle l'arrogance anglo-saxonne et le provincialisme américain. Contrefaire l'Église catholique, lorsqu'elle fulmine ses excommunications, lui apparaît

comme le comble de l'anti-maçonnisme, car l'initiation doit nous amener à nous comprendre les uns les autres, à travers nos divergences d'expression. « Nous sommes de toutes les langues », dit la Constitution de 1723. Cela veut dire que chaque race et chaque nationalité traduira la Maçonnerie en une adaptation conforme à son génie propre. Mais ces particularisations nécessaires ne doivent pas porter préjudice à l'unité mondiale de la Franc-Maçonnerie. Le vrai Maçon sera celui qui saura s'élever jusqu'à l'universalité indispensable et fondamentale de notre institution.

Cette nouvelle revue du F.·. Jos. E. Morcombe, *The American Freemason*, éditée à Storm Lake, Iowa (U. S. A.), est très richement éditée, et nous félicitons vivement notre F.·. américain d'avoir doté la Maç.·. universelle d'un organe aussi important et aussi intéressant, voué à la défense de l'universalité maçonnique.

Sous ce rapport, nous sommes très heureux d'apprendre que la *Grande Loge de la Louisiane* éprouve le besoin d'entrer en communion étroite avec toutes les puissances maçonniques du monde entier, reconnues comme membres d'une même famille maçonnique universelle. Cette Grande Loge a chargé son Comité de correspondance extérieure de recueillir les informations nécessaires, afin de lui faire des propositions à sa prochaine Assemblée annuelle. Il est bien entendu que des divergences de pure forme ou d'interprétation ne seront pas envisagées comme un obstacle à la fraternisation projetée. Celle-ci sera scellée par la poursuite d'un même idéal de moralité, d'amour fraternel et de travail en vue du bien général de l'Humanité.

Nous félicitons la Grande Loge de la Louisiane d'être entrée dans cette voie exemplaire, et nous nous plaisons à nous imaginer que l'esprit de nos ancêtres, qui ont colonisé les rives du Mississipi, n'est pas étranger à la résolution prise par des FF.·. élevés au-dessus des préjugés étroitement anglo-saxons.

TRAVAUX DES LOGES

La R.·. L.·. Francisco Ferrer a été installée, le mardi 15 février, par la G.·. L.·. D.·. F.·., 42, rue Rochechouart. Son Vén.·. est le T.·. C.·. F.·. Gaston Bruyer. Les fondateurs ont choisi le nom de leur At.·. comme un symbole de l'anticléricalisme et de la pensée libre.

Les fondateurs ont été très nombreux et la Ten.·. d'Inst. fut particulièrement brillante.

Nous reparlerons de cette nouvelle et vaillante Loge.

★

Pendant la période électorale

Il y a quatre ans, bien peu de Loges françaises ont pu poursuivre le cours normal de leurs travaux, alors que l'attention de tous les citoyens était accaparée par l'ardeur de la lutte électorale.

Cette année, pendant les semaines qui ont précédé le scrutin, nos Loges ont travaillé comme d'ordinaire, traitant, le plus souvent, de questions parfaitement étrangères aux préoccupations politiques du jour.

Cela prouve indubitablement que l'idée purement maçonnique fait chaque jour en France d'immenses progrès.

Maintenant que notre victoire nous donne enfin le droit de nous recueillir et de revenir à la pure philosophie, nous y revenons avec enthousiasme. Ce n'est point par inclination naturelle que nos Loges, à un moment donné, se sont occupées de politique militante. Elles ont eu la main forcée par une inéluctable nécessité. Ce n'est certes point par plaisir qu'elles introduisaient dans leur sein des germes de division intestine, de désorganisation fatale et d'irrémédiable dissolution. Voici la crise passée, et, grâce à notre constitution exceptionnellement robuste, nous l'avons supportée sans périr. Nous renaissons plus forts à la vie initiatique, mieux trempés pour le travail qui nous reste à fournir. Vouons-nous à l'éducation morale de la France, que l'Eglise a complètement négligée. Rendons à notre patrie, enfin arrachée au Papisme et aux moines, sa place à la tête des nations.



Le Bulletin hebdomadaire

Les ordres du jour des Loges du Grand Orient de France nous apprennent que des sujets d'un intérêt particulier ont été traités dans les ateliers suivants :

4 avril. — L.·. « *Les Droits de l'Homme* » :

De l'Analyse et de l'Éducation de la Volonté. — Discussion générale.

5 avril. — L.·. « *L'Amitié* » :

La Lutte scolaire. Ses causes ; le but réel de la campagne des évêques contre l'école laïque ; comment celle-ci pourra triompher. — Conférence par le F.·. *Gainselle*, suivie de discussion contradictoire.

5 avril. — L.·. « *Athéna* » :

Étude collective sur la Morale. Résumé par le F.·. *Icre* des conclusions auxquelles la Loge est arrivée dans sa précédente tenue : la Morale est un phénomène social qui s'impose à l'individu. Il existe une règle morale investie d'une autorité. — A la suite de cet exposé, recherche des caractéristiques morales des divers groupes sociaux actuels.

8 avril. — L.·. *Isis-Montyon :*

Étude de la morale laïque et scientifique dans ses principes, sa méthode et ses principales conclusions, par le F.·. Fresquet.

Le même sujet a été traité dans d'autres Loges, entre autres le 13 avril à la L.·. *Les Rénovateurs*, par le F.·. Dubrisay, qui a insisté plus particulièrement sur le Dogmatisme scientifique et la nécessité du doute.

11 avril. — *France et Colonies :*

La Femme dans la Franc-Maçonnerie. — La F.·. M.·. mixte et l'attitude du G.·. O.·. de F.·., par le F.·. Bernard Leroy, Vén.·.

14 avril. — L.·. *La Solidarité Nogentaise*, O.·. de Nogent-sur-Marne.

L'Histoire et les Origines réelles de la Franc-Maçonnerie, par le F.·. Octave Courty, vén.·., d'après l'ouvrage du F.·. Bernardin, ancien membre du Conseil de l'Ordre.

20 avril. — L.·. *La Clémente Amitié :*
La Morale basée sur la Science, par le F.·. Martin.
23 avril. — L.·. *Germinal,* O.·. de Charenton :
La Maçonnerie, son histoire ancienne et contemporaine, par le F.·. R. Girardin.
25 avril. — L.·. *L'Emancipation :*
Les Initiations dans l'Antiquité, par le F.·. Dr Sicard de Plauzoles.
Puis, Vers Tombouctou, Causerie avec projections lumineuses, par le F.·. De Zeltner, explorateur.
27 avril. — L.·. *Le Lien des Peuples et les Bienfaiteurs Réunis :*
Comme suite aux exposés faits antérieurement sur l'Histoire de la Philosophie, le F.·. Weiskopf traite de Newton, de Berkeley et de David Hume.
28 avril. — L.·. *Le Niveau Social,* O.·. de Vincennes :
La Franc-Maçonnerie moderne, ses débuts et son évolution, par le F.·. Oswald Wirth, Vén.·. de la L.·. *Travail et Vrais Amis Fidèles.*

En se basant sur les recherches historiques les plus récentes, le conférencier s'est efforcé de montrer comment notre institution prit naissance en 1717. Il fit comprendre ensuite les différents modes d'évolution de la Franc-Maçonnerie, selon qu'elle se développa parmi les Anglo-Saxons, les Germains ou les Latins. Comme conclusion, il crut pouvoir affirmer que l'avenir appartient à la Maçonnerie française, à la condition que celle-ci ne s'arrête pas dans la voie de sa régénération initiatique.

***

Il n'y a pas de différence appréciable, au point de vue du travail maçonnique, entre les Loges du Grand Orient et celles de la Grande Loge de France (Rite Écossais). On en jugera par les ordres du jour suivants :
5 avril. — L.·. *Humanité,* O.·. d'Asnières :
La Maçonnerie en Russie et en Pologne, d'après l'opuscule du F.·. Dr E. Friedrichs, publié par le Bureau international de relations maçonniques.
8 avril. — L.·. de P.·. *Le Parvis Philosophique :*
Inauguration d'un nouveau rituel pour le 14e degré (Grand Élu, Parfait et Sublime Maçon). Ce rituel est purement instructif et ne roule que sur l'interprétation de symboles déjà connus des récipiendaires. C'est en grande partie une instruction approfondie aux grades de Maître et de Royale Arche (13e). Il y est beaucoup question du Temple, du Grand'Œuvre, de la Construction universelle, de la Parole Perdue, du Tetragramme et des Sephiroth Kabbalistiques.
13 avril. — L.·. *Les Cœurs Unis Indivisibles :*
L'Histoire de la Maçonnerie, par le F.·. René Parod.
13 avril. — L.·. d'Adoption, *La Nouvelle Jérusalem :*
L'Initiation Féminine, par le F.·. Sergent.
13 avril. — Tenue collective de Maîtrise sous la présidence du F.·. Lafon, Vén.·. de la L.·. *Les Amis Inséparables.*
Au nom du Conseil Fédéral de la Grande Loge de France, le F.·. Francfort recommande aux nouveaux Maîtres de pratiquer et de propager la véritable tolérance maçonnique, en dehors de laquelle il n'y a pas de Franc-Maçonnerie.

Le F.·. Oswald Wirth interprète le symbolisme du grade et montre que notre suprême ambition doit consister à devenir Maîtres pour tout de bon.
Les FF.·. Gratia et Baudin (de l'Opéra) ont prêté leur concours artistique à cette solennité, qu'ils ont ainsi rendue plus particulièrement brillante.
15 avril. — L.·. *L'Alliance :*
Le Recrutement Maçonnique, par le F.·. Raimbault.

15 avril. — Chapitre n° 337 *Fructidor :*
Esquisse d'une Philosophie sans *a priori*, par le T.·. S.·. F.·. Chaillié.
18 avril. — L.·. *La Nouvelle Jérusalem :*
La Renaissance du Spiritualisme, par le F.·. Piobb, président de la Société des Sciences anciennes.
22 avril. — L.·. *Galileo Galilei :*
La Maçonnerie italienne, par le Vén.·.
25 avril. — L.·. *Art et Travail :*
De l'Impuissance des Révolutions politiques en matière économique, par le F.·. Baumal.
26 avril. — L.·. *Travail et Vrais Amis Fidèles :*
Le Devoir républicain par rapport aux Indigènes de nos Colonies, par le F.·. Dr Lamoureux.

La République Française doit protéger ses sujets exotiques contre l'exploitation des colons européens, aussi, toute réglementation qui astreint l'indigène au travail est-elle condamnable.

Il faut amener l'indigène à travailler de son propre gré, en échange d'un salaire suffisant.

Il convient de supprimer progressivement le portage, en établissant des routes et des chemins de fer.

En matière de justice, il faut rester à la portée des indigènes, et ne pas les dérouter par les subtilités juridiques de nos codes métropolitains.

Les médecins rendent de grands services. A Madagascar, l'École de Médecine locale a pu former d'excellents médecins auxiliaires indigènes.

Rien n'est pire que de vouloir faire le bonheur de l'indigène malgré lui, en le tyrannisant, même pour le meilleur des motifs.

Les superstitions indigènes doivent être respectées le plus possible, et jamais heurtées de front.

Les missions religieuses ont rendu des services ; mais leurs rivalités produisent de fâcheux effets, en excitant les indigènes de sectes différentes les uns contre les autres. Il est désirable qu'une instruction laïque, étrangère à tout sectarisme, soit largement répandue.

L'assimilation de l'indigène aux Européens demande à être réalisée avec prudence, au fur et à mesure que les garanties indispensables sont données.

26 avril. — L.·. *La Fédération Maçonnique :*
La Franc-Maçonnerie Chinoise, par le F.·. Dizerens.

Pour Francisco FERRER (31e)

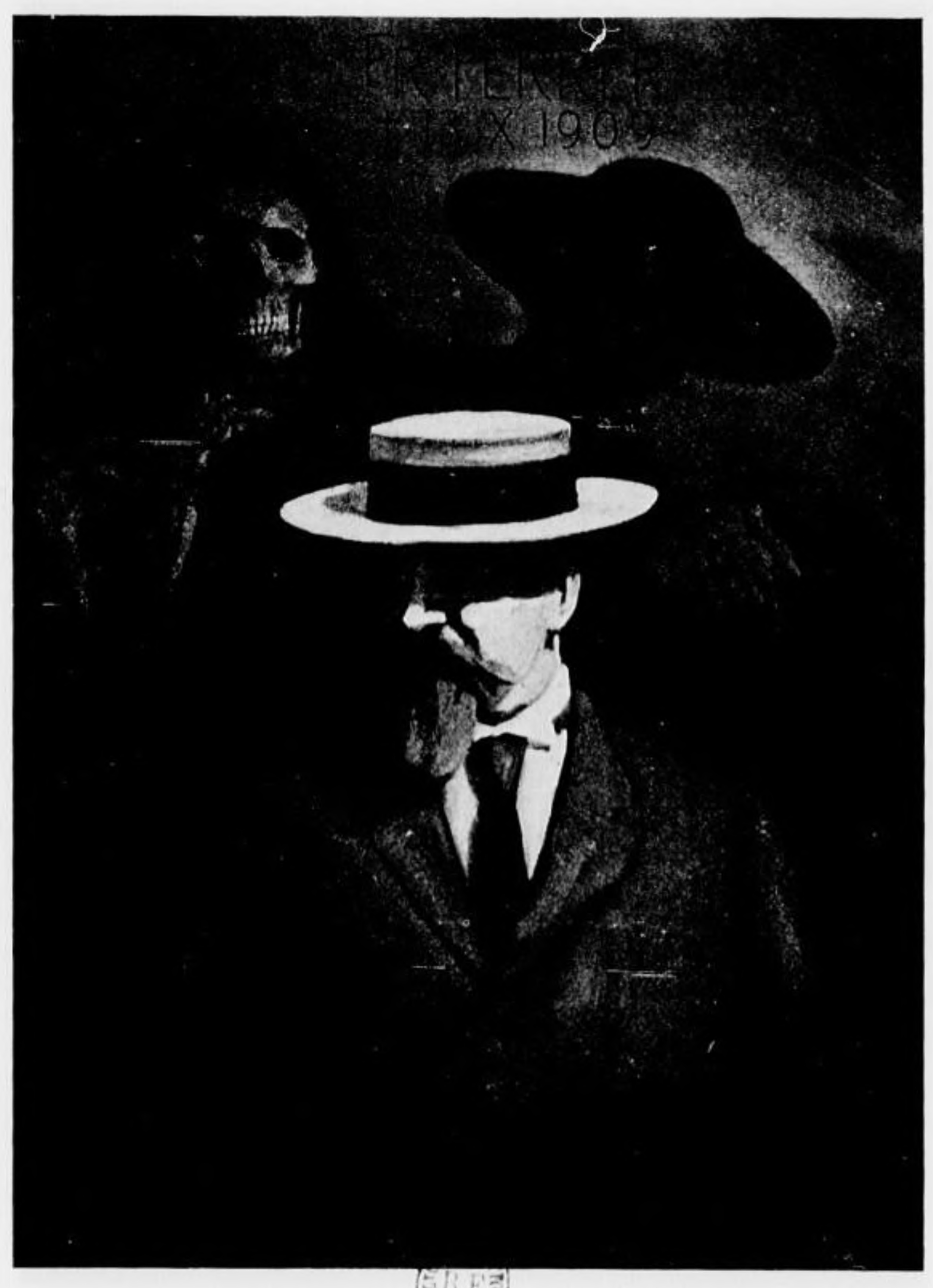
UN TABLEAU

Les Loges ont reçu de la R.·. L.·. LJUBAV BLIZNJEGA (Amour du prochain) Or.·. de Zagreb, Croatie, la lettre suivante, que nous traduisons :

A toutes les puissances et Loges maçonniques du Globe !

Ch.·. FFr.·. !

Peu de semaines se sont écoulées depuis que le martyr de l'école moderne, Francisco Ferrer, un des nôtres, tomba sous les balles des soldats espagnols, par ordre de l'Inquisition nouvelle, sacrifice sanglant offert à l'Obscurantisme apeuré, assassinat accompli au nom de la « Justice !



"LA DANSE DE LA MORT"

publié par

la Loge Ljubav bliznjega (Amour du Prochain).

Or .·. de Zagreb, Croatie.

Un cri d'indignation sortit de toutes les poitrines humaines, flétrissant cet acte horrible du cléricalisme espagnol, et ce fait honteux de l' « Internationale noire », qui montrèrent à tout le monde civilisé sous quelle oppression, dans quelle ignorance vit encore la conscience du peuple espagnol, comme aux temps du duc d'Albe ou du terrible grand Inquisiteur, Pierre d'Arbues d'Epila !

Un artiste, membre de notre At.·., vivement impressionné par le monstrueux événement, a fixé sur la toile une DANSE DE LA MORT. Il a ainsi éternisé la figure du martyr inondée de rayons de soleil, tandis que le jésuite, personnifiant le cléricalisme perfide et la mort hideuse, forment le fond obscur et sinistre du tableau.

Notre Atelier, qui possède l'œuvre originale, a pensé que l'intérêt d'actualité ainsi que la grande valeur artistique du tableau, lui faisaient un devoir de le faire reproduire en phototypie.

Nous offrons les reproductions, en deux grandeurs et deux types, aux prix coûtants suivants :

La reproduction en couleur uniforme, 17 cm. sur 23 1/2 sur carton de 33/43, à 1 franc.

La reproduction en couleurs conforme à l'original, 28 1/2 cm. sur 41, sur carton de 52/66, à 3 francs. Pour les commandes inférieures à 10 exemplaires, ajouter 0 fr. 20 par exemplaire, pour frais de poste, s'il s'agit de reproductions en une couleur (petit format) et 0 fr. 60 pour les autres . Les commandes supérieures à 10 exemplaires seront expédiées franco.

Nous voulons bien espérer que ce tableau,— monument dressé contre l'abrutissement par le cléricalisme, et dédié à la propagande contre la réaction, rencontrera auprès de nos FF.·. la faveur qu'il mérite.

Dans l'attente de leurs commandes, nous leur adressons nos salutations fraternelles. »

Cette lettre est signée par le F.·. S. Bulvan, M.·. P.·., vénérable de la Loge.

L'adresse profane pour les commandes et l'envoi de métaux est : à M. Albert Deutsch, représentant général de l' « *Ancre* », Ielaciev, trg. 5, à Zagreb, Croatie.

L'*Ancre* est une très grande société d'assurances sur la vie en Autriche-Hongrie.

Il est tout naturel que cet appel, que ce tableau, nous viennent d'un pays qui est aux prises avec le Papisme.

Tous nos FF.·. doivent connaître cet effort fait par la R.·. L.·. Ljubav Bliznjega. Aussi nous croyons de notre devoir de publier dans ce numéro, une petite reproduction de la belle copie que la Loge nous a envoyée.

Nous prions la Loge et son Vén.·. Maît.·. de considérer notre image qui sera portée par notre revue dans le monde entier, comme un hommage au geste courageux qu'elle a accompli en offrant aux FF.·. MM.·. un moyen de propagande de plus ; et nous félicitons vivement l'artiste de talent, dont nous regrettons de ne pas pouvoir dire le nom.

Nous souhaitons que les commandes affluent à Zagreb, et que le tableau prenne place dans les At.·. et musées maç.·.

SON MONUMENT

Les LL.·. ont reçu l'appel suivant :

Citoyens,

Sur l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, un Comité vient de se constituer afin d'élever , à Paris, un monument à la mémoire de Francisco Ferrer fusillé, à l'instigation de l'inquisition espagnole, après un simulacre de procès devant un conseil de guerre qui — telle est la loi, paraît-il — peut prononcer la peine de mort sans entendre les témoins qui seraient en mesure d'établir l'innocence de l'accusé, sans avoir même à se faire, en dehors de l'instruction, une conviction personnelle sur le point de savoir si l'homme qu'on défère à sa juridiction est coupable ou non.

Certes, nous avions appris, en 1894 et en 1899, ce que valent, en France, les décisions de la juridiction militaire : nous avions constaté qu'elle est capable de prononcer le pire châtiment sur les pièces fausses dont l'accusé n'a même pas eu connaissance !... Mais il faut reconnaître que les conseils de guerre espagnols suivent une procédure infiniment plus odieuse encore : la condam-

nation et l'exécution de notre malheureux ami en sont le saisissant témoignage.

La mort tragique de Francisco Ferrer n'a pas ému la France républicaine seulement. On peut dire qu'elle a été considérée par le monde civilisé tout entier comme un crime sans excuse. Partout les manifestations d'indignation se multiplient. Partout la monarchie et l'inquisition espagnoles sont rendues responsables de ce monstrueux attentat au droit, à la raison et à la justice.

Nous avions le devoir impérieux de commémorer ce douloureux événement et de dresser devant les auteurs responsables de la mort de Francisco Ferrer un monument qui perpétuât et le souvenir du crime et celui de l'unanime horreur qu'il a provoquée dans le monde. C'est qu'en effet, nous savons mieux que quiconque la puissance malfaisante de ceux qui ont dirigé les armes des soldats espagnols contre le front du noble martyr tombé pour avoir voulu arracher son pays à l'ignorance et à la superstition!... Nous les avons vus à l'œuvre en France. Nous avons pu pénétrer leur âme. Nous ne pouvions oublier que si, inspirés par un admirable sentiment d'humanité, les révolutionnaires de 1848 n'avaient pas supprimé la peine de mort en matière politique, la victime du général Mercier aurait, comme Francisco Ferrer, payé de sa vie le crime d'être innocent !...

Nous vous demandons de nous aider de toute votre énergie dans la tâche que nous avons entreprise. Il faut que le monument qui sera élevé à Paris soit digne de la grande cause qu'il évoquera. Il faut qu'il consacre, en même temps, la protestation de la conscience universelle contre l'assassinat commis le 13 octobre 1909 dans les fossés de Monjuich, et qu'il soit aussi une œuvre d'espérance et un symbole d'émancipation. Et ainsi nous pourrons nous rendre e témoignage que nous aurons honoré comme il convenait la mémoire du lmartyr de la démocratie espagnole qui vient de mourir victime de son dévouement à son pays, à la science et à la liberté.

Comité de Patronage :

Beauquier, député du Doubs, président de l'Association nationale des libres-penseurs de France. *Henry Bérenger*, directeur du *Siècle* et de l'*Action*. *J.-J. Bonnet*, président de la fédération des comités radicaux et radicaux-socialistee de la Seine. *Félicien Challaye*, président de la Ligue française pour la défens. des indigènes dans le bassin conventionnel du Congo, membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. *Chausse*, ancien président du Conseil-municipal de Paris. *Claris*, rédacteur en chef du *Radical*. *Jean Cody*, conseiller municipal de Paris, président du Comité de la défense des victimes de la répression en Espagne. *A. Delpech*, sénateur de l'Ariège, président honoraire du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. *Desmons*, sénateur, président du Conseil de l'ordre du Grand-Orient de France. *Emile Desvaux*, conseiller municipal de Paris, président de l'Union des jeunesses républicaines de France. *V. Diéderich*, maire de Suresnes. *Commandant Alfred Dreyfus*. *Victor Flachon*, directeur de la *Lanterne*. *Anatole France*, membre de l'Académie française, membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. *Henri Gamard*, instituteur, secrétaire de la Fédération des sections de Paris de la Ligue des Droits de l'Homme. *Jean Jaurès*, député du Tarn, directeur de l'*Humanité*. *Louis Havet*, membre de l'Institut, président de l'Association Emile Zola. *Herriot*, maire de Lyon. *Pierre Kropotkine*. *C.-A. Laisant*, membre du Comité de défense des victimes de la répression en Espagne. *Georges Lorand*, député de Virton, président de la Ligue belge des Droits de l'Homme. *Maurice Maeterlink*. *Charles Malato*. *Victor Margueritte*, président honoraire de la Société des gens de Lettres. *Mossot*, ancien vice-président du Conseil municipal de Paris. *Alfred Naquet*, membre du Comité de défense des victimes de la répression en Espagne. *Paul Painlevé*, membre de l'Institut, membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme. *Roux*, président de la fédération des Amicales de France. *Théodore Rutssen*, président de l'Association de la Paix par le droit. Dr *Paul Sollier*, président de la fédération des sections de la Seine-Banlieue de la Ligue des Droits de l'Homme. *Vaillant*, député de la Seine.

Comité : Président, *Francis de Pressensé*, député du Rhône, président de la Ligue des Droits de l'Homme. Secrétaires : *Mathias Morhardt*, secrétaire

général de la Ligue des Droits de l'Homme ; *Charles Albert*, secrétaire général du Comité de défense des victimes de la répression en Espagne. Trésorier : *Alfred Westphal*, trésorier général de la Ligue des Droits de l'Homme.

La maquette de ce monument figurera au Salon de cette année. Elle comprendra un grand nombre de personnages et symbolisera la lutte et la protestation de la conscience universelle contre le Papisme et les moines. Une très belle photographie de cette maquette est en vente chez le concierge, 16, rue Cadet.

Nombreuses sont les LL.·. des deux Obéd.·. qui ont déjà envoyé, sinon leur obole, du moins leur adhésion morale.

J. K.·.

NÉCROLOGIE

Louis-Vincent Minot.

La Presse maçonnique française vient d'éprouver une nouvelle perte douloureuse en la personne du F.·. L. Minot, bien connu de tous les lecteurs de feue la *Revue Maçonnique*, dont il fut le principal rédacteur pendant de longues années.

Penseur très indépendant, cet excellent F.·. n'a jamais été, même de très loin, un courtisan de l'opinion publique, qu'il se plaisait à braver comme à plaisir. C'est ainsi que pendant la guerre du Transvaal, alors que toutes nos sympathies étaient acquises aux Boers, il resta lucide en s'efforçant de modérer notre enthousiasme irréfléchi et insuffisamment informé. Lors de la première condamnation de Dreyfus, le F.·. Minot fut immédiatement poussé à prendre son parti contre l'immense majorité de nos compatriotes, qui trouvaient tout naturel qu'un Juif fût un traître. Cela n'empêcha pas, plus tard, ce même F.·. Minot, de verser presque dans l'antisémitisme. Ce n'était point, cependant, un esprit girouette, bien au contraire : il cherchait en toutes choses la logique et l'équité, puis formulait sa pensée sans ménagements, disant à chacun son fait en toute impartialité. Il aurait pu avertir ses lecteurs, en leur rappelant certaine inscription rituélique : « Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts... cesse de t'abonner à la *Revue Maçonnique !* » Peut-être aurait-il évité ainsi quelques désabonnements, car les vérités désagréables sont celles qu'il nous est le plus profitable d'entendre, de même que rien ne nous instruit autant qu'un exposé limpide d'opinions que nous ne partageons pas. Or le F.·. Minot, s'il donnait à ses idées une tournure souvent paradoxale, était toujours fort intéressant et hautement instructif. Il méritait donc d'être lu et médité, car il avait un véritable talent de faire penser.

***

Ce F.·. très sincèrement regretté par tous ceux qui, l'ayant approché, ont pu apprécier l'homme de cœur, autant que la brillante intelligence, devait arriver au terme de sa carrière le 15 avril 1910. Il fut inhumé le dimanche 17 à Vincennes, où ses amis et ses admirateurs s'étaient rendus en foule. Des discours émus furent prononcés sur sa tombe, en particulier par le F.·. Bazin et par le Vén.·. de la L.·. n° 330 *L'Équerre*, dont le F.·. Minot avait été l'âme pendant vingt ans.

Né à Dijon, le 17 novembre 1831, ce F∴ fut initié à nos mystères en 1864 par la R∴ L∴ *La Fraternité des Peuples*, O∴ de Paris. Il fut ensuite attiré à la R∴ L∴ *La Renaissance*, par le F∴ Massol, l'apôtre de la Morale indépendante. Enfin, le 12 mars 1891, il participa à la fondation de la R∴ L∴ *L'Équerre*, constituée par la Grande Loge symbolique Ecossaise.

Lorsque les ateliers de cette fédération eurent accompli leur fusion avec ceux qui, à partir de 1895, constituèrent la Grande Loge de France, le F∴ Minot ne tarda pas à être nommé membre du Conseil Fédéral. Comme tel il fut, jusqu'en 1901, l'un des collaborateurs les plus zélés du F∴ François Bonnardot, Secrétaire Général, puis Grand-Maître de la Grande Loge de France, durant la période la plus difficile de son organisation définitive. En raison de sa compétence spéciale, le F∴ Minot présida d'ailleurs pendant plusieurs années les débats du Tribunal de Cassation de la Grande Loge de France

Fils d'un modeste receveur d'octroi de Dijon, Louis Minot ne reçut d'autre instruction que celle de l'École primaire. Mais il sut travailler par lui-même et acquérir, par la suite, des connaissances très étendues.

Après avoir débuté comme surnuméraire dans les bureaux de la Préfecture de la Côte-d'Or, il s'essaya au journalisme, et eut bientôt à sa disposition un organe bonapartiste, *L'Élu du Peuple*, dont il modifia si bien l'orientation, qu'en 1854 ce journal fut supprimé par mesure administrative.

L'Élu du Peuple fut alors malicieusement remplacé par *Le Polichinelle*, mais pour peu de temps, la satire n'étant point goûtée en haut lieu. On voulut cependant permettre de vivre à *La Bourgogne*, mais, tout comme en Loge, il ne fallait pas y traiter de politique. Mais le F∴ Minot, pour s'être permis de plaisanter à propos des miracles de la Salette, se vit poursuivi et condamné à un mois de prison et 500 francs d'amende, sous prétexte d'incursion dans un domaine réservé aux journaux politiques autorisés. Comme on le voit, nous ne jouissions pas de toutes les libertés sous le régime impérial. La Maçonnerie, elle non plus, n'avait pas toutes ses aises, et, plus d'une fois, ses chefs durent se résigner, pour la sauver, à passer sous d'humiliantes fourches caudines.

Venu à Paris en 1856, Minot y publia *La Science contre le Préjugé*, organe hebdomadaire de vulgarisation scientifique. Il s'occupa aussi de critique musicale, et, en 1859, il obtint au concours l'emploi de professeur de chant dans les écoles municipales de la ville de Paris. Il entra la même année au service de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, où il obtint finalement la situation de chef de bureau.

Fixé à Vincennes, il y fut élu conseiller municipal, puis adjoint au maire en 1870. Il fit partie, l'année suivante, de la délégation des municipalités de la Seine qui se rendit auprès de M. Thiers, pour lui offrir sa médiation entre son gouvernement et le pouvoir insurrectionnel de Paris.

Ayant voulu rester neutre entre Versailles et la Commune, celle-ci décrète Minot d'accusation. Puis il faillit être fusillé par les Versaillais, qui l'accusaient d'avoir livré aux Communards le Fort de Vincennes et d'avoir fait arrêter par les insurgés divers officiers. En réalité le Fort avait été livré à la suite d'un vote du Conseil municipal, qui se prononça unanimement contre l'avis du F∴ Minot, soutenu en cette circonstance uniquement par le Maire, M. Gaffré. Comme, loin de faire arrêter qui que ce soit, le F∴ Minot avait au contraire sauvé plusieurs personnes compromises, dont le général Ribourt, commandant du Fort de Vincennes, il fut définitivement mis hors de cause par le parquet du Conseil de Guerre, en 1873.

Il redevient adjoint au maire en 1878 et entreprend alors une réorganisation complète des services municipaux. Puis, ayant obtenu sa mise à la retraite de la part du P.-L.-M., il fut, en 1881, candidat à la députation. Son échec, suivi de la mort de Gambetta et de celle du Préfet de la Seine, Hérold, ses deux principaux inspirateurs, le découragea définitivement de la politique. Il préféra approfondir l'étude du droit, ce qui lui valut d'être nommé

successivement arbitre-rapporteur près le Tribunal de Commerce de la Seine, expert près le Conseil de Préfecture et le Conseil d'État. Il fut, en outre, chargé de la direction du contentieux de la Pharmacie Centrale de France.

L'activité littéraire du F.·. Minot s'est exercée dans les domaines les plus variés : instruction publique, questions sociales et ouvrières, astronomie, recherches historiques. Il s'était en particulier attaché à mettre au point la légende de Jeanne d'Arc. En Maçonnerie son nom restera attaché à un *Rituel des trois premiers degrés et de la Loge de Table*, imprimé en 1897 et destiné à la Grande Loge de France, qui cependant ne l'adopta pas officiellement.

Le F.·. Minot a conservé jusqu'à sa 79e année toute sa vigueur intellectuelle. Il est mort avec la sérénité du philosophe après une courte maladie. Il laisse derrière lui une vie admirablement remplie et mérite d'être immortalisé dans le souvenir des Maçons.

Ludwig Fensch.

L'Association des Francs-Maçons Allemands, fondée en 1861, vient de perdre son président, le F.·. Ludwig Fensch, Docteur en Philosophie et pasteur principal en retraite à Forst, décédé le 15 avril dernier, âgé de 72 ans. Né le 14 mars 1838 à Stettin, il étudia la théologie et la philosophie à Halle et à Berlin, puis il occupa diverses chaires de professeur, tout en officiant comme ministre protestant. D'idées fort larges et humanitaires, il devint, le 22 mars 1872, membre de la Loge de Soldin. Lorsqu'il vint s'établir à Forst, il se hâta d'y fonder une Loge (1882). En 1889, il fut nommé membre du bureau de l'Association des Francs-Maçons Allemands, dont la présidence lui fut confiée en 1907. Il est l'auteur de travaux appréciés sur la Franc-Maçonnerie, mais il se fit surtout apprécier par son tact et son esprit de conciliation. En matière de religion, il se montrait philosophe et prêchait la plus pure tolérance autant qu'il la pratiquait lui-même.

Nous nous associons de grand cœur au deuil de nos FF.·. allemands.

Ygnacio Mariscal.

Le Suprême Conseil du Mexique fait part à la Maçonnerie Universelle du deuil qui le frappe en la personne du très puissant et illustre F.·. *Ygnacio Mariscal*, 33e, membre de la Chambre d'honneur de ce Suprême Conseil.

Ancien député au Congrès constituant, ce F.·. fut dès sa jeunesse un loyal serviteur de la nation qui l'appela par la suite aux postes les plus élevés de l'Administration de la République. Non content d'être un grand citoyen, il se montra en outre littérateur distingué, poète de mérite et, surtout ami constamment sûr et dévoué. Aussi laisse-t-il d'universels et profonds regrets.

On nous apprend que le F.·. Mariscal est passé à l'Orient Éternel le 16 avril 1910 ; mais nous ignorons la date de sa naissance et celle de son admission dans notre Ordre.

BIBLIOGRAPHIE

OSWALD WIRTH. — LE SYMBOLISME HERMÉTIQUE *dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie.* Paris, Librairie Initiatique, 61, rue de Chabrol. 1 vol. in-8° illustré de nombreuses compositions, prix : 5 francs.



Le F.·. O. Wirth n'est pas un inconnu pour ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'Occultisme. Secrétaire, ami intime et collaborateur de Stanislas de Guaita, il puisa auprès de ce maître des connaissances rares, tant en Alchimie que dans le domaine des autres sciences mortes. Il devait se spécialiser, cependant, dans l'étude approfondie des idéogrammes et des symboles, si bien que sa compétence en la matière doit actuellement être envisagée comme unique. Nul comme lui ne possède l'art de déchiffrer, non pas un texte ou une inscription, mais un graphisme, une figure, un dessin ou toute une composition symbolique.

C'est à son expertise que l'on eut recours, il y a quelques années, pour déterminer le caractère exact d'une peinture du XVIIe siècle, conservée dans une église de Reims. Il s'agissait d'intervenir dans une discussion véhémente. Or le F.·. Wirth n'eut aucune peine à clôturer le débat, car, de tous les détails d'un tableau fort compliqué, resté jusque-là inintelligible, il sut donner une interprétation raisonnée, devant laquelle chacun dut s'incliner.



Cette consultation, non moins intéressante pour la philosophie que pour l'histoire de l'art, a été reproduite dans le *Symbolisme hermétique,* ouvrage qui vient de paraître à la Librairie Initiatique et Maçonnique de la rue de Chabrol.

Dans ce livre éminemment instructif, l'auteur a pris soin d'enseigner les éléments de sa science interprétative. Il débute à cet effet, par une grammaire du Symbolisme, partant de la signification du point, pour chercher celle de la ligne et de ses combinaisons les plus simples. Ces données fondamentales trouvent ensuite leur application dans l'étude comparative des symboles employés par les anciens Alchimistes et par les Francs-Maçons modernes. Sur ce point, le F.·. Wirth apporte des révélations absolument inédites. Pour peu que l'on prenne la peine de suivre ses développements, on restera ébloui devant les aperçus lumineux qui frapperont à chaque page d'un livre digne de faire époque dans l'histoire de notre évolution mentale, car il ne vise à rien moins qu'à une renaissance des pensées les plus fortes du Moyen âge et de l'antiquité. L'intellectualité moderne y pourrait puiser un stimulant pour s'élever à des hauteurs inaccoutumées, ou pour approfondir les mystères troublants qui fascinent les esprits, en dépit de tous les efforts du positivisme terre-à-terre, dont prétendent s'étourdir nos contemporains. T. K.

Le Gérant ; OSWALD WIRTH. Ed. Balli, 25 r. St-Sébastien (XIe Arr.)